

# Le cours d'éducation musicale

❖ **Le cours d'éducation musicale** sert à développer la culture musicale, l'oreille, la capacité d'écoute et de créativité de l'élève.

❖ Durant le cours, les élèves chantent, écoutent de la musique, participent à des activités pour développer leur vocabulaire et leur capacité à analyser une oeuvre, leur . Il y a beaucoup de participation et d'interaction à l'oral entre les élèves. Ils travaillent parfois seuls, parfois en groupe. Les élèves dialoguent face au professeur mais parfois aussi ensemble par petits groupes pour travailler sur une problématique ou une création. La pratique instrumentale n'est plus au programme mais certains instruments seront utilisés occasionnellement. La pratique est tout de même présente grâce à l'outil numérique, la création et l'utilisation de la tablette.

❖ **La tablette** sera utilisée régulièrement, elle doit être apportée à la demande du professeur avec des écouteurs, pour pouvoir travailler et écouter la musique sans déranger les autres élèves. Elle remplace le cahier, les élèves n'apportent donc que la pochette plastique avec les feuilles de cours à l'intérieur. Certains devoirs seront à faire en consultant le site du cours de musique:

**Les cours sont consultables en ligne sur le site: [www.lewebpedagogique.com/musarol](http://www.lewebpedagogique.com/musarol)**



Le site est également accessible en passant par [www.roltanguy.fr](http://www.roltanguy.fr)  
Sur la page d'accueil, aller dans le carré vert « Pédagogies » / Education musicale.

Les élèves disposant d'une application flash code peuvent scanner le QR code.

*Il est indispensable de pouvoir consulter le site au moins depuis sa tablette au collège! Pour les élèves n'ayant pas d'accès internet à la maison, les cours et les médias peuvent être mis sur la clé USB fournie avec la tablette. Il suffit de prévenir Mme Munoz en classe.*

## ❖ **Les évaluations:**

A chaque cours la **participation orale** est évaluée. A chaque fin de trimestre, une note de participation orale sera attribuée. Cette note dépend aussi du bavardage et des oublis de matériel!!!

Le **chant** est évalué par petits groupes généralement lorsqu'il est su en entier. L'évaluation fait l'objet d'un tableau avec les objectifs à atteindre et le barème détaillé. Ceci permet à l'élève d'obtenir une note claire et objective.

A la fin de chaque séquence, un **contrôle écrit** revient sur tous les points abordés, le plus souvent avec des questions sur l'oeuvre étudiée, parfois une oeuvre inconnue revenant sur les notions abordées, le vocabulaire.

❖ Lors d'une absence, il faut impérativement rattraper le cours en sollicitant un camarade de la classe et regarder sur pronote les devoirs à faire pour le cours suivant!!!

❖ Si une feuille est perdue, elle est téléchargeable et imprimable sur le site de musique.

Bonne année scolaire en musique!!

Mme MUNOZ